

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 2 OCTOBRE 2023

Le Conseil a décidé

d'autoriser le remplacement du chauffage existant de la famille Petreski par une pompe à chaleur.

d'accepter de subventionner l'opération Snowbus 2024 à hauteur de Fr.0.40 par habitant, comme par le passé.

d'autoriser la société du Carnarioule à procéder à l'organisation du carnaval 2024. Le dossier est transmis à Monsieur Vincent Schürmann pour la coordination avec le personnel et l'occupation des locaux.

de prendre acte de la décision négative de l'assemblée primaire concernant l'adoption du règlement sur la distribution de l'eau.

d'accepter l'achat d'une génératrice, au travers de l'ACHL, dans le cadre de l'organisation du point de rencontre d'urgence de la commune.

d'adopter la stratégie commune pour les EMS des 4 communes du Haut-Lac, telle que présentée par le groupe de travail intercommunal EMS.